

Domaine Public 877 DP

J.A. 1000 Lausanne 1 1 octobre 87
Hebdomadaire romand Vingt-quatrième année

A coche-pied

J'aime la photographie. Tout un pavillon du Comptoir de Lausanne lui était consacré. Thème choisi: le portrait. J'y déambulais.

Quelques panneaux explicatifs mettaient en perspective l'exposition et expliquaient au badaud que la photographie participe de notre modernité.

Une phrase a provoqué mon attention: "Désormais, on ne va plus comparer les images à la réalité, mais voir dans quelle mesure celle-ci se montre conforme aux photographies qu'on fait d'elle".

J'ai compris d'abord que cette formule était revendication pour la photographie de la dignité de l'art qui ajoute aux choses mêmes comme une marque indélébile. Il y a ainsi des ciels et des nuages que je ne puis dissocier de "leur" représentation dans certains tableaux de la Renaissance. Certains paysages d'avant-printemps (plaques de neige, prés ternes, chemins de boue noire et luisante) sont des "œuvres" post-impressionnistes. L'œuvre d'art précède alors le dévoilement de la réalité et permet, jouissant d'une sorte d'antériorité, de la "reconnaître".

Mais la modernité revendiquée par la phrase à panneau, c'est aussi, dans l'environnement d'aujourd'hui où l'image est omniprésente, tout autre chose.

L'image photographique ou filmée est la langue dominante qui véhicule l'information, le reportage, la publicité. Le monde ressemble de plus en plus à un magazine. Tout chef-d'œuvre, tout site prestigieux est connu avant d'avoir été vu, non pas grâce au Musée inaginaire dont parlait Malraux, mais grâce au catalogue du Grand Bazar de l'image. Et la conformité n'est plus celle d'une réalité révélée, mais celle de la mode suivie. Ressemblez-vous à l'image de la pub? Etes-vous conformes?

L'image, multipliable, agrandissable, transposable se prête à tous les mélanges des genres. En quelques pas, vous pénétrez dans un tombeau égyptien, reproduction parfaite en trois dimensions, excepté le sentiment du sacré qui échappe au

simili, puis les conseillers fédéraux, en deux dimensions seulement, vous accueillent à domicile; vous saluez le portrait de quelques têtes mondialement connues, vous vous sentez complices d'autres qu'il vous arrive de croiser dans la rue; émotions devant ces visages d'enfants photographiés à Auschwitz...

Ce mélange n'a pas la force explosive du rire et des pleurs, de la vie et de la mort, du grotesque et du sublime. Au contraire, il déréalise par abolition du temps et de l'espace. Tout voisine tout, tout égale tout: c'est *Géo* ou *Paris Match* ou *Jours de France*. La modernité, ça se feuillette.

J'aime la politique. J'avais participé à une séance de militants. Salle où il faisait chaud. L'après-séance, pour passer la soif. Discussion. Des candidats au National venaient de répondre par téléphone à un questionnaire. Quelque chose comme: "pensez-vous qu'a été atteinte la limite de prélèvements pour la sécurité sociale?" "Faut-il envisager d'autres restrictions du trafic automobile?" Le réflexe immédiat était de solliciter quelques précisions: prélever pour quoi faire? sous quelle forme? etc... Pas question de questionner le questionneur! Comme l'a expliqué le rédacteur en chef du journal qui patronne cette enquête: on attend un parler clair; pas de faux-fuyants où l'on invoque "les marécages de la complexité des dossiers". C'est oui ou non, ou rien. La communication moderne passe par là. Moderne, le réflexe de Pavlov: voici vingt mots-clés: lesquels vous contractent, lesquels vous font saliver?

La déréalisation et la codification sommaire (mettez une croix dans la bonne case!), le jeu d'images brassées et la politique à coche-pied, serait-ce là notre originalité présente? En douter, c'est prendre le risque de se faire coller une étiquette rétro. Mais certitude aussi que l'invention forte et créatrice d'aujourd'hui (si jamais elle émerge) sera rupture avec cette modernité-là.

AG

Si les petits cadeaux faisaient les bons électeurs

■ (y) Dans leur pub électorale, les radicaux se vantent d'avoir fait bouger les choses en matière de fiscalité directe fédérale, plus précisément d'imposition de la famille. C'est dire tout le pouvoir que s'attire le grand vieux parti, et qu'il reconnaît à son groupe parlementaire, emmené en l'occurrence par Mme Vreni Spoerry, dont le profil ressemble de plus en plus à la remplaçante de Mme Kopp – pour le cas où le siège radical alémanique serait une nouvelle fois "sacrifié" sur l'autel d'un féminisme de circonstance.

S'ils n'ont pas trouvé la solution permettant d'établir une égalité de traitement entre les contribuables mariés et concubins (avec un ou deux salaires), les radicaux ont bel et bien inventé une nouvelle sorte d'initiative. Au plan fédéral, on connaissait l'initiative populaire, la parlementaire, celle émanant d'un canton, – toutes à effet retard, avec un traite-

ment par les Chambres dans un délai de plusieurs années. Il existe désormais l'initiative radicale-populaire, à effet rapide.

Déposée le 27 février 1987, soit quatre jours avant l'expiration du délai de 18 mois, et revêtue de 108'543 signatures reconnues valables le 6 avril dernier, l'initiative populaire fédérale "en faveur d'impôts fédéraux plus équitables pour les couples mariés et la famille" a d'ores et déjà été traitée par le Conseil national, d'habitude moins prompt.

L'opération, très justement appelée "coup de main fiscal" par le bi-hebdomadaire *Finanz und Wirtschaft*, a été montée en commission à la fin août dernier: proposition-surprise des radicaux, adhésion immédiate des PDC + UDC, contre-attaque aussi vaillante que vaine des socialistes et de l'indépendant de service (W. Biel). Pris à contre-pied, le Conseil fédéral renâcle, mais (re)calcule toutes sortes de variantes. Extrapolations, simulations, estimation des effets financiers. Au total, un bricolage incroyable, avec textes et chiffres déposés la veille des débats sur le pupitre des parlementaires, – et corrigés au cours même de la discussion au Conseil national mercredi dernier.

Peu importe la forme, pourvu qu'on ait les fonds

A un mois des élections nationales, la majorité bourgeoise du Parlement ne voulait pas s'encombrer de ces scrupules et autres réticences juridiques qui lui servent à freiner les débats pendant tout le reste de la législature. Pas davantage question de neutralité des effets financiers: les caisses fédérales sont remplies

(merci M. Stich), on peut donc les vider pour faire un petit cadeau à nos chères "familles". Et tant pis si le nombre de couples mariés et (présentement) sans enfant augmente sensiblement d'une période fiscale à l'autre: il y a désormais plus de 600'000 "fausses familles" pour 1,5 million de couples avec enfant(s).

L'essentiel n'était pas là: il s'agissait de faire un cadeau aux contribuables, et de le délivrer par exprès avant le 18 octobre. D'où la manœuvre consistant à sortir le chapitre imposition familiale du vaste projet de loi sur l'impôt fédéral direct, et son examen précipité par le Conseil national, charge au Conseil des Etats – réputé la conscience du Parlement – d'avaliser le coup (de moins) d'Etat.

Décidément, les Chambres vivent à l'ère des pièces détachées. On a eu l'assurance-maternité, isolée de l'assurance-maladie, – ce qui logiquement peut se défendre. On a désormais l'imposition familiale, sortie d'un projet de LIFD qui a de ce fait perdu beaucoup de son attrait. Or, qu'il concerne la réforme d'un système d'assurance sociale ou celle d'un régime d'imposition fiscale, un projet de loi forme un tout, conçu et présenté comme tel par le Conseil fédéral, et intéressant également les différentes catégories d'assurés et de contribuables, les différents types de cotisations et de recettes, les différentes modalités de financement et de taxation, etc.

Faire éclater un tel projet, c'est perdre la vue d'ensemble que les élus se vantent d'avoir (et doivent avoir). Avec la méthode du découpage actuellement en vogue à Berne, on risque de ne plus pouvoir maîtriser les gros dossiers, du type loi sur l'environnement ou droit matrimonial, heureusement traités en un temps où les groupes parlementaires bourgeois respectaient encore le consensus inter-partis gouvernementaux.

Il se peut que tout ce bruit émis et toute cette fureur mise à l'heure actuelle par les bourgeois soient de pure circonstance, traduisant une certaine nervosité pré-électorale. Et que le calme et la raison reviennent après la tempête d'octobre, quand il s'agira de savoir qui gouverne ensemble dans ce pays – et non qui commande en solitaire arrogant.

DP DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

Raymond Durussel

André Gavillet

Jacques Guyaz

Yvette Jaggi

Pierre Lehmann

Charles-F. Pochon

Points de vue:

Jean-Louis Comuz, Laurent Rebeaud

Abonnement:

63 francs pour une année

Administration, rédaction:

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Domaine Public

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Grand gabarit jusqu'à Dole

■ (ag) Alors que le Conseil fédéral propose de classer le dossier de la navigation intérieure suisse et de n'envisager en ce qui concerne le Rhône que son aménagement jusqu'à Genève, – mais les Genevois n'y tiennent pas et les Français encore moins, – la liaison Rhône-Rhin par la Saône va progresser d'un petit bac.

On rappelle que les régions intéressées et notamment la Franche-Comté avaient exercé ouvertement un chantage sur M. Chirac, à la veille des élections présidentielles: ou le dossier Rhône-Rhin est pris au sérieux ou nous ferons campagne contre vous. Message reçu! Les crédits ont été débloqués pour une étape (Chalons-sur-Saône - Dole), dont s'occupera la Compagnie nationale du Rhône.

Restera le plus difficile et le plus cher: l'aménagement des 200 km restants, de Dole à Besançon, à Mulhouse. Il en coûterait quelque 10 milliards de francs français. Les calculs de rentabilité n'incitent guère le ministère de l'équipement à l'enthousiasme.

L'aménagement prévu peut-il intéresser la Suisse romande?

La navigation en grand gabarit jusqu'à Dole (Tavaux) devrait d'abord attirer l'attention des CFF. A cette hauteur, le transport fluvial croise en effet la ligne Dole-Vallorbe-Lausanne.

On sait que cette liaison ferroviaire connaît des difficultés considérables à assurer un trafic marchandise suffisant. L'acquisition de la clientèle se fait à coups de rabais. Or cet axe ferroviaire est celui de Lausanne-Paris, qui maintient Lausanne (encore un peu) au niveau international.

Un trafic marchandise suffisant est la condition de la survie d'une ligne ferroviaire. La navigabilité du Rhône-Saône jusqu'à Dole pourrait revitaliser la ligne de Vallorbe.

L'initiative d'une étude préalable devrait être, d'entente avec les autres cantons romands et plus particulièrement Neuchâtel, le fait des Vaudois. On a beaucoup mis l'accent sur la Communauté lémanique: mais la "capitale" naturelle de la Haute-Savoie et de l'Ain, c'est Genève. La navigabilité du Rhône-Saône rappelle opportunément qu'un des atouts vaudois (régional et international), c'est la liaison transjurane.

A Suivre.

Arrêt à Yverdon ...

■ (rédi) Le train finira par s'arrêter à Yverdon. DP a déjà longement commenté le premier refus des CFF de desservir le Nord vaudois dans le cadre de la nouvelle ligne rapide Bâle-Genève, puis la réponse du Conseil fédéral à Victor Ruffy et enfin la volte-face de la régie qui décide tout à coup que la chose devient possible.

Aujourd'hui, nous pouvons nous risquer à une explication, née d'une impression toute subjective. D'après un usager assidu de cette ligne, il semble que les trains Bâle-Genève soient toujours aux trois-quarts vides entre Delémont et Neuchâtel (en première classe en tout cas).

Un changement à Neuchâtel, indispensable pour les voyageurs qui se rendent sur Lausanne, les fait emprunter des voitures qui sont, elles, aux trois quarts pleines. Dans ces conditions, l'arrêt à Yverdon des directs pour Genève devient une simple nécessité économique.

... et à Vaestras

■ La fusion BBC-ASEA a permis à Crossair d'ouvrir une nouvelle ligne aérienne. Trois vols par semaine relient désormais Zurich à Vaestras, où se trouve le siège central du géant suédois.

■ (jd) Radicaux et démocrates-chrétiens ont vivement réagi aux récentes propositions du parti socialiste pour une restructuration complète de l'AVS et de la prévoyance professionnelle. Les premiers dénoncent "le ton de lutte des classes" des propositions socialistes alors que les seconds estiment que le ton de la documentation du PSS "ne permet pas une discussion constructive".

CONSENSUS

Inodore et insipide

Faisons la part du contexte électoral et des déclarations à l'emporte-pièce que suscite l'excitation de ce moment particulier. Il n'en reste pas moins que l'énerverment des partis bourgeois est symptomatique d'une conception perverse du consensus. Le compromis est un mode de faire qui permet d'aboutir à une décision lorsque les opinions sont divergentes; s'il ne satisfait pleinement personne, il garantit une solution acceptable par le plus grand nombre et assure la légitimité de l'intervention. Mais le compromis est un aboutissement, le résultat d'un affrontement; il implique des positions de départ bien arrêtées qui permettent aux acteurs d'évaluer leurs gains et leurs pertes par rapport à une solution moyenne.

La réaction des partis bourgeois au projet socialiste tend à accréditer l'idée que toute proposition doit être d'emblée acceptable par les autres parties; comme si, avant même de se mettre autour du tapis vert, chacun avait déjà à faire un pas en direction de l'adversaire. C'est d'ailleurs bien l'image que donne trop souvent le processus de décision politique: un brouet inodore et insipide, dont on a toutes les peines à identifier les ingrédients. N'est-ce pas là une des raisons qui expliquent la perte de crédibilité des grands partis? Si le citoyen comprend bien qu'aucun d'entre eux ne peut imposer son point de vue, il a peine à distinguer, dans ces conditions, ce qui caractérise chacun. De l'indifférenciation à l'indifférence, le pas est vite franchi.

Commencer par le respect des dispositions existantes

■ (jd) Il est possible que le Conseil fédéral prolonge pour deux nouvelles années l'essai de limitation de la vitesse à 80 km/h hors des localités et à 120 km/h sur les autoroutes. Avant de crier au coup de force, il est bon de rappeler les motifs qui ont conduit à cette limitation et les effets qu'elle a produits.

– Jusqu'en 1972, seule la vitesse dans les localités est limitée.

– A partir du 1^{er} janvier 1973 la vitesse maximale hors des localités est fixée à 100 km/h à titre d'essai pour des raisons de sécurité.

– A la suite de la crise de l'énergie, le Conseil fédéral décrète le 100 km/h sur les autoroutes également, dès le 17 novembre 1973.

– En mars 1974 la vitesse maximale remonte à 130 km/h à titre d'essai. Au vu des résultats le gouvernement fixe la règle 60/100/130 km/h.

– Dès le 1^{er} juillet 1980 la vitesse est abaissée à 50 km/h à l'intérieur d'un certain nombre de localités, à titre d'essai, vitesse fixée définitivement à partir du 1^{er} janvier 1984.

– Enfin dès le 1^{er} janvier 1985 la règle 80/120 km/h est adoptée comme mesure d'urgence destinée à combattre le dépérissement des forêts.

Sécurité, économies d'énergie et protection de l'environnement, tels sont les motifs qui ont guidé le Conseil fédéral dans sa politique de fixation des vitesses maximales autorisées. On peut regretter les trop fréquentes modifications des règles qui ne favorisent pas le respect de ces dernières. Mais il ne faut pas oublier la forte résistance des usagers qui a contraint le gouvernement à n'intervenir qu'à l'occasion de circonstances particulières (crise de l'énergie, dépérissement des forêts, augmentation du nombre des victimes).

Le fait est que la courbe des accidents a connu une évolution favorable: alors que le parc automobile a pratiquement doublé entre 1970 et 1985 et que la distance parcourue a augmenté de 75%, le nombre des blessés a diminué de plus de 15% et celui des tués de 39% durant la même période. Certes la réduction de la vitesse autorisée n'est pas seule en cause: l'amélioration du réseau routier et des véhicules, l'éducation et l'information, le port de la ceinture de sécurité et du casque ont certainement contribué aussi à ce résultat. Mais toutes les études effectuées aussi bien en Suisse qu'à l'étranger parviennent aux mêmes conclusions: les limitations de vitesse influencent favorablement la courbe des accidents; le trafic est plus homogène et donc moins dangereux, les distances de freinage diminuent tout comme la vitesse d'impact en cas de collision.

Edicter des prescriptions est une chose, les faire respecter en est une autre. L'application des règles de la circulation routière incombe aux cantons. On sait la différence de perception entre usagers alémaniques et romands quant aux vitesses maximales autorisées. On connaît également la réticence des autorités romandes à imposer le respect de ces vitesses par des contrôles appropriés. Nous ne disposons malheureusement pas de données sur le comportement effectif des automobilistes, mais une observation superficielle montre que le 80/120 km/h n'impressionne guère une proportion non négligeable d'usagers. Avant même de songer à modifier une fois encore les limites actuelles, il s'agit de les faire respecter. Non seulement par des mesures répressives mais aussi en informant sans relâche sur les aspects positifs de ces limitations (économies d'énergie, protection de l'air et contre le bruit, sécurité).

Un effort nécessaire dans la perspective de la votation sur l'initiative 100/130 qui se déroulera probablement l'an prochain. Une tâche indispensable à l'amélioration du comportement des usagers de la route. En définitive, l'importance du tribut de sang payé à la circulation n'est-il pas un bon indicateur du degré de civilisation d'un pays? A ce chapitre la Suisse ne figure pas parmi les premiers.

A quoi servent les limitations

Mesures		Taux (1)		Evolution %
		avant	après	
100 km/h hors localités	Routes principales			
	– taux d'accidents (2)	2	1,6	-20
	– taux de victimes (3)	150	110	-27
130 km/h autoroutes	– taux d'accidents	0,48	0,31	-35
	– taux de victimes	21,4	13,4	-37
50 km/h localités	– taux d'accidents	1,6	1,49	-7
	– taux de victimes	77,6	68,5	-12

Source : Bureau pour la prévention des accidents

(1) Deux ans avant et après l'entrée en vigueur de la mesure

(2) Par million de véhicules-kilomètres

(3) Par 100 millions de véhicules-kilomètres

Informatique et démocratie

■ (y) Blaise Lempen présente sous ce titre une thèse importante. Solide et grave comme le veut le sujet. Car la démocratie-témoin pourrait bien avoir manqué un tournant législatif, celui qu'exige l'informatisation de la société. Par delà le "véritable scandale politique", l'absence d'une loi fédérale sur la protection des données exprime une alarmante impuissance à donner une réponse appropriée aux transferts de pouvoir opérés par l'informatique. Par inconscience, négligence ou peur de s'engager, le Politique a laissé la Technique occuper un terrain sur lequel elle n'aurait jamais dû pouvoir s'avancer: celui de la décision.

"L'informatique procède à une redistribution des rôles selon un processus de socialisation-exclusion". Il y a ceux qui savent traiter avec l'ordinateur, et ceux qui ne peuvent rien en tirer – pas même un emploi peu qualifié (souvent réservé aux femmes) de manœuvre sur ordinateur, dit pompeusement "opérateur".

Car "il ne suffit pas de travailler avec un terminal pour accaparer du pouvoir". Celui-ci se répartit moins entre les travailleurs de l'informatique qu'entre les agents concernés: les constructeurs d'ordinateurs et leurs stratégies commerciales, l'Etat et ses choix, la loi et ses contraintes garantes de liberté, les utilisateurs et leur maîtrise de l'instrument.

Même revêtu à priori d'une légitimité indiscutée, l'ordinateur n'est pas obligatoirement un assassin de la démocratie ni des libertés individuelles. Mais si la machine devient cause finale, au lieu de rester un outil – merveilleusement perfectionné – la technostructure l'emporte sur la morale. Hors d'un contrôle politique, pas de salut pour la démocratie en société informatisée.

La thèse de Blaise Lempen, c'est un peu le Rapport Nora-Minc à l'helvétique – avec neuf ans de retard dans un domaine où le rythme de l'avance technologique ne cesse de s'accélérer, avec pour corollaire la création de faits accomplis

UNE MAISON DE MACON, UNE TELE DE M

Laisse (couler le) béton

■ (mam) La France se passionne pour l'"affaire Polac", comme si l'essentiel du débat politique, non content de se jouer à la télévision, se déroulait maintenant *autour* d'elle.

On se demande ce que les Suisses peuvent bien avoir à redire à l'éviction de l'anar de service. Comme le soulignait justement Antoine Maurice dans le *Journal de Genève*, l'émission de Michel Polac représentait tout ce que nous abhorrons: "dispersion des sujets traités et des arguments échangés, distribution anarchique de la parole par un animateur qui inclinait à en rajouter sur le chapitre du désordre, véhémence agressive des propos, tabagisme de l'atmosphère" ... malgré cela, il nous est arrivé plus souvent de veiller tard

pour "Droit de réponse" que pour la rediffusion de "Table ouverte", peut-être parce que son producteur avait véritablement inventé une nouvelle manière de distribuer la parole

Polac a momentanément cédé sa place au lieutenant Columbo. A quand son remplacement par Bernard Tapie? Lui au moins a tout pour plaire: narcissique, arriviste et démagogue. Une TV qui pousse le ridicule jusqu'à avoir peur d'un espace de libre parole, il n'y en a vraiment qu'une. Après la disparition de la radio des voix originales de Jean-François Kahn et d'Ivan Levaï, ce régime qui se dit libéral montre une fois de plus son vrai visage.

Silence dans les rangs!

Le groupe *Basler Zeitung* a réalisé un très bon résultat financier pour l'exercice 1986/87. Le quotidien, qui tire à 114 413 exemplaires, représente encore la plus forte part du chiffre d'affaires (57%).

Les auditions de la Commission des "sages" chargée de faire le point sur la révision du Code de la nationalité en France seront retransmises sur FR3 le jeudi de 9h30 à 12h. A voir.

Les plans définitifs du CCMM (Centre de communications multi-médias) de Vernier ont été adoptés et la ligne de rotatives commandée. Dans une lettre envoyée à l'hebdomadaire syndical *Le Guenberg*, Jean-Claude Nicole, éditeur de *La Suisse* explique que son projet n'est pas une réponse à celui du groupe Lamunière (Bussigny), dans la mesure où l'idée d'édifier à Genève un grand centre, notamment au service des arts graphiques, remonte à une dizaine d'années.

ECHOS DES MEDIAS

Au tour de la *Berner Zeitung* d'adopter une nouvelle mise en pages, avec beaucoup de couleur.

Radio Martigny et le quotidien le *Nouvelliste* vont déposer une demande de concession conjointe pour une radio cantonale valaisanne. Les deux partenaires détiendront ensemble 50% du capital, le reste étant réparti entre les autres publications locales (20%) et les collectivités, les Eglises, les partis et les auditeurs. La nouvelle station émettra de trois studios, à Martigny, Sion et Sierre. Le rapprochement était dans l'air, l'accord a été signé au terme de six mois de négociations. Les Valaisans vont-ils de la sorte devoir "écouter" le *Nouvelliste* en plus de le lire? Même si André Luisier, patron du quotidien, déclare que la radio sera "indépendante", on assiste bel et bien au renforcement d'une position dominante. La création de ce type de mini-groupes multi-médias semble hélas être dans la logique de l'expérience des radios locales en Suisse.

Pour un nouveau pacte fédéral

Les cantons de montagne veulent exploiter jusqu'au bout leurs dernières ressources hydrauliques. Ils sont prêts, pour cela, à prendre les pires risques écologiques. Les projets de captages de torrents déposés ces dernières années par les compagnies d'électricité menacent les derniers cours d'eau restés naturels. Si la rareté de ces sites ne suffisait pas à les rendre précieux, il faudrait quand même considérer l'enchaînement des désastres promis par ces captages: raréfaction des éléments nutritifs entraînés de la haute montagne vers la plaine, assèchement des versants des hautes vallées, disparition des zones humides et des arbres qui leur sont liés, recul de la faune, appauvrissement des pâturages.

Et, lorsque le terrain aura perdu de son épaisseur, et que le réseau des racines qui s'y enchevêtrent ne sera plus apte à absorber les eaux de pluie, les inondations séviront plus méchamment encore qu'aujourd'hui. Enfin, quand la désertification sera devenue visible, les promeneurs et les touristes risquent de se choisir d'autres lieux de vacances. A long terme, les captages des derniers torrents des Alpes menacent, sournoisement mais sûrement, l'économie des régions de montagne.

Qu'un ingénieur salarié d'EOS ne voie dans un torrent qu'une certaine quantité de litres d'eau soumis à la loi de la gravitation, on peut encore le comprendre. Après tout, il est formé et payé pour ça. Mais que l'ensemble des responsables politiques des cantons alpestres partagent ce point de vue, c'est étrange. La majorité qui s'est manifestée, au Conseil des Etats, contre l'arrêt fédéral sur les débits minimum des cours d'eau, confirme pourtant leur unanimité.

Naturellement, les dirigeants des cantons de montagne cherchent à défendre ce qu'ils croient être l'intérêt de leurs électeurs. Et il est vrai que les captages programmés leur rapporteront à court terme quelques millions supplémentaires. Leur aveuglement face aux destructions de leurs propres paysages et sur la stérilisation de leurs propres terres reste néanmoins bizarre.

Risquons une explication, que mes amis valaisans détestent, mais qui me semble la seule propre à éclaircir ce mystère: les peuples des cantons de montagne sont des peuples colonisés. Ils sont aux cantons urbains ce que le tiers monde est à la Suisse. Comme le tiers monde, ils renient leurs anciennes valeurs pour copier servilement les modèles les plus discutables de la société technocratique. Comme le tiers monde, qui vend ses matières premières et sa production agricole à vil prix sans égards pour l'avancée des déserts et les famines qui s'étendent, ils vendent leurs ressources hydrauliques au-dessous de leur valeur, sans égards pour la destruction des biotopes et des sites dont ils ont la sauvegarde.

On peut poursuivre l'analogie. Les famines et l'avancée des déserts du tiers monde ont pour corollaire la suralimentation pathologique des peuples riches. Ce déséquilibre pernicieux serait moins grave si la banane, la tonne de cuivre et le travail des peuples pauvres étaient payés à leur juste prix. De même, le saccage des paysages alpins et l'exode des populations de montagne ont pour corollaire la congestion pathologique des centres urbains du Plateau suisse. Ce déséquilibre serait moins grave si on payait l'électricité des montagnes à son juste prix.

Qui dicte donc les prix de l'électricité? Des sociétés dominées par les centres urbains, où les communautés montagnardes ne sont représentées que par quelques dévoués serveurs de la "modernisation" à courte vue. Des sociétés qui paient bon marché l'électricité de haute qualité des barrages alpins, pour équilibrer le prix très élevé de la vulgaire électricité de ruban qui sort des centrales nucléaires.

La logique du néo-colonialisme est pleinement respectée. La Suisse des villes saigne la Suisse des montagnes en exploitant abusivement ses ressources, et cherche après coup à limiter les effets honteux de ces abus à coups de subventions, de crédits "de développement" ou d'aides techniques. D'où une dépendance accrue des montagnards, et une érosion lamentable de leur dignité.

Les cantons de montagne ne peuvent plus accroître l'exploitation de leurs ressources naturelles sans se ruiner à terme par la destruction de ces ressources. En matière d'hydroélectricité, les limites sont largement atteintes, et localement déjà dépassées. Il reste aux Suisses des villes à payer le juste prix du kilowattheure et du travail des Suisses des montagnes. C'est la seule manière de rendre aux cantons alpestres leur dignité et leur viabilité économique. Pour cela, il faudrait conclure un nouveau pacte fédéral, aux termes duquel les urbains accepteraient de payer leur électricité deux ou trois fois plus cher - ils la gaspilleraient moins - et les montagnards s'engageraient à protéger convenablement les paysages et les biotopes d'intérêt national qui subsistent sur leur territoire.

Quand on aura réussi cela, on saura peut-être comment s'y prendre pour aider le tiers monde sans l'écraser.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. L. Rebeaud est conseiller national écologiste.

L'esprit des années brunes

Encore un mot sur l'affaire du doctorat *honoris causa* attribué à Mussolini:

Selon moi, c'est bien à tort qu'on s'en prend aujourd'hui à l'Université de Lausanne, dont la décision ne faisait de refléter le sentiment, sinon de la majorité, du moins des bien-pensants de l'époque. Je lis en effet dans *La Distinction* du 1^{er} septembre 1987⁽¹⁾ ces lignes mémorables:

"Neutralité d'abord. SDN ensuite tant qu'il s'agit par exemple de réglementer la pêche à la baleine. [...] Enfin je prétends et je soutiens que s'il fallait abandonner la neutralité, je pencherais beaucoup plus du côté de l'Italie, berceau de notre civilisation latine et occidentale ("ce repaire d'assassins... cette pépinière de bourreaux... une entreprise *öffentlich* avouée de meurtre, de pillage, de répression et de dévastation par le feu – le tout aux frais d'autres peuples" – comme le dit le Romulus de Dürrenmatt!) plutôt que du côté de l'Ethiopie, pays de sauvages même s'ils sont dirigés par de prétendus descendants de la reine de Saba".

Ce morceau d'anthologie, est du conseiller national Charles Gorge-rat, bâtonnier de l'ordre des avocats vaudois, président du parti libéral vaudois, en date du 28 janvier 1936. Si ma mémoire ne me trompe pas, le même, quelques années plus tard, s'en prenait à René Bray, professeur de littérature française, ancien de Verdun, qu'il traitait de *planqué!*

Et puis il y a tout le contexte, l'atmosphère de l'époque. Par exemple cet article paru dans la *Gazette de Lausanne*, août 1937: "Le besoin de frapper et d'éventrer, chez un rouge espagnol est aussi instinctif que le besoin de galoper chez le cheval ou de voler chez l'oiseau." – Franco venait d'entreprendre sa belle croisade en faveur des valeurs chrétiennes et occidentales.

Ou encore, dans cette même *Gazette*, le 29 janvier 1937: "Introduit en Suisse par des révolutionnaires allemands, le socialisme n'a jamais cessé de sucer le lait de la mamelle germanique. C'est à cause de cette imprégnation profonde [...] que l'élimination sans gloire des profitards du marxisme par Hitler jeta les socialistes suisses dans une crise dont ils ne sont pas sortis." Après quoi, on comprend mieux le peu de sympathie dont jouit le conseiller fédéral Aubert dans certains milieux!

Mais venons-en au livre d'Anne Dentan, *Entre Terre et Ciel - Besoins et Providences à Mexico* (Ed. d'En Bas). C'est un livre écrit avec l'intelligence du cœur, la plus profonde, la meilleure. Deux parties, la première plus discursive, dont je ne puis parler aujourd'hui; la seconde intitulée *Histoires de vie*, composée de quatre témoignages, de quatre femmes mexicaines: Dona Elena, Dona Otis, Maria Elena, Maria de los Angeles. Je songeais en les lisant à ces lignes d'André Bonnard dans son poème *Promesse de l'Homme*: "Le métier d'homme, c'est de gagner à contretemps. On l'opprime: il invente le droit. [...] On le dépouille de ses champs, de sa maison, de son pain: il met tous les biens en commun."

Voici Dona Elena: "Ma mère a eu 14 enfants. [...] J'ai perdu mon père à sept ans. [...] Ma soeur était encore trop petite pour travailler, alors c'est moi qui allais avec ma mère. On se levait à cinq heures du matin..."

Etc. Et puis son mariage, l'homme qui se met à boire, la violence, la misère – et malgré tout l'espoir!

Voici Dona Otis: "A cette époque ma mère était enceinte. Elle mourut quand l'enfant naquit, à cause du souci qu'elle s'était fait pour son fils. Et nous sommes restés orphelins, nous étions neuf..." Etc. – la suite au prochain numéro!

Le Centre Martin Luther King organise, en collaboration avec le Collectif romand de formation à l'action non-violente, deux stages ouverts au public, les 23, 24 et 25 octobre, ainsi que les 6, 7 et 8 novembre. Les thèmes sont «Violence - conflit...» et «Education et non-violence». Renseignements au CMLK, 021 32 27 27.

Avis aux amateurs

A l'occasion de la votation du 6 décembre sur l'assurance-maternité, *Femmes suisses* organise un concours de dessins humoristiques en faveur de la nouvelle loi. Le poster qui en sera tiré sera offert aux lectrices et lecteurs avec le numéro de novembre. Un prix de fr. 1000.- récompensera l'auteur choisi. Renseignements complémentaires au 021/29 51 21.

Rencontre avec un humaniste

■ (cfp) Jef Rens (1905-1985), un destin exceptionnel. Ouvrier belge parvenu à l'Université à force de volonté, il devint journaliste, puis secrétaire syndical et chef de cabinet de deux ministres. Il occupa des fonctions dirigeantes au BIT, qui l'amènèrent quelques années à Genève. Son livre autobiographique ⁽¹⁾ est riche de renseignements historiques. La première partie nous fait découvrir des Belges que nous aurions intérêt à mieux connaître: Emile Vandervelde, Isabelle Blume, Henri de Man, Paul-Henri Spaak pour n'en citer que quelques-uns. La deuxième partie traite des problèmes de notre histoire contemporaine, de la lutte ouvrière de Vienne en 1934 à la coopération technique en Amérique latine en passant par la découverte d'un baroudeur helvétique, René Bertholet. Comment ignorer la Belgique quand on se prétend francophone?

(1) Jef Rens - *Rencontres avec le siècle*, Ed. Duculot.

(1) Publication bimestrielle patronnée par la librairie *Basta* à Lausanne.

Exemple concret: un frigo trop gourmand

■ (pl) Quand J.-J. Martin, directeur de la Société romande d'électricité (SRE) et actuel président de l'Union des centrales suisses d'électricité, réclame, avec tous ses collègues, la construction de nouvelles centrales nucléaires, il cherche à nous faire croire qu'il n'est pas possible d'économiser le précieux courant. Il devrait emprunter à son collègue Desmeules, ancien patron de la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) un simple petit appareil qui permet de prouver immédiatement le contraire.

La consommation d'électricité n'est pas nécessairement liée à la puissance des appareils. Gros dévoreurs de courant, les machines à produire le froid ont des puissances de l'ordre de 100 à 250 W, ce qui est relativement faible. De plus, la consommation peut augmenter considérablement à la suite d'incidents techniques en apparence mineurs. Encore faut-il s'en rendre compte: pour ce faire, je dispose du compteur portatif qu'utilise la CVE, mis à disposition par l'Association pour le développement des énergies renouvelables.

Notre frigo avec compartiment

PARTIS POLITIQUES

L'argent du beurre

■ (réd) Le rapport annuel de Migros-Berne, diffusé ce printemps sous forme de cassette, contient des explications sybillines sur l'utilisation du pourcent culturel. "Tous les partis politiques nous ont demandé de l'argent, et nous en avons donné", dit en substance le message. Il semble donc que les Indépendants et les Evangélistes n'ont pas été les seuls à bénéficier des largesses de la Migros. Au secrétariat du PS, on affirme que le parti cantonal n'a rien touché, mais qu'il est possible que les sections locales ...

congélation, de construction solide et de fonctionnement irréprochable, consommait en moyenne 2,2 kWh par jour, soit environ 800 kWh par an, ce qui représente près du tiers du courant que nous vend la SRE.

Pour la même capacité et sans casier de congélation, la maison Electrolux proposait un modèle nettement moins gourmand. Surprise, le compteur révéla une consommation de 1,6 à 1,7 kWh par jour au lieu des 0,6 annoncés. Pourquoi? Simplement parce que la petite lampe de 15 W qui ne doit fonctionner que lorsqu'on ouvre la porte restait allumée en permanence. Et ceci à cause d'un bras de levier trop court, très vraisemblablement cassé pendant le transport. Cet incident m'a permis d'apprendre qu'une lampe de frigo doit s'éteindre nettement avant que la porte ne soit complètement fermée et qu'il ne suffit pas de contrôler que l'interrupteur fonctionne. Ce "détail" est beaucoup plus important qu'il n'y paraît: l'ampoule fournit 15 W de chaleur dans le frigo, que la pompe à chaleur doit retirer moyennant une surconsommation de 25 W. En additionnant les deux, on arrive à 1 kWh par jour, soit 365 kWh par an. Si le kWh est vendu par exemple à 20 centimes, cela veut dire qu'une malheureuse petite lampe coûte près de 70 francs par année.

Aujourd'hui, le frigo consomme 0,6 kWh par jour. En améliorant un peu l'isolation nous pouvons même descendre à 0,5. Le gain par rapport à l'ancien frigo est de 620 kWh par an, ce qui représente une diminution de notre consommation d'électricité de 24%.

Preuve que les économies sont réalisables au quotidien, pour les frigos par exemple, en prenant garde à l'isolation et au placement judicieux - trop souvent, dans les cuisines modernes, les frigos sont installés juste à côté d'un four de cuisinière mal isolé. Quant au petit compteur, si la CVE ne se presse pas pour le vendre à ses clients, on devrait bientôt en trouver des modèles dans le commerce, à l'instar de ce qui se fait déjà en Allemagne.

Ne m'oubliez pas !

■ (réd) Amusante la manière dont certains conseillers d'Etat, candidats aux Chambres fédérales, confondent les fonctions et composent des ordres du jour cantonaux destinés à faire valoir leur stature nationale.

M. Junod, conseiller d'Etat vaudois, a sorti deux plaquettes. L'une sur "les mesures de soutien à l'économie privée", rappel, réchauffé, des mesures vaudoises, modestes par rapport à ce qui pourrait se faire et se fait ailleurs. L'autre sur le "dépérissement des forêts", intéressante, à point nommé pour la touche verte et la photo en chemise blanche sous les sapins.

En revanche, la réponse à une interpellation sur les mises à l'enquête dans les forêts, qui figurait à l'ordre du jour d'une séance de septembre, a été bloquée en extremis. Ne convenait pas au menu préélectoral.

L'armée électorale

■ (cfr) Le Parti radical de la ville de Berne organise, avant les élections fédérales, quatre apéritifs où sont débattus des sujets économiques. Ils ont lieu dans un grand restaurant, dans une entreprise industrielle, dans une brasserie et... dans une fabrique d'armes du DMF (Stauffacherstrasse 65 à Berne). La rencontre dans l'établissement militaire aura lieu le 7 octobre à 17h15. Les directeurs Hübner et Geiser présenteront des exposés. Une visite de la fabrique suivra, puis M. Renatus Gallati, député au Grand Conseil et candidat au Conseil national, discutera sur "Economie étatique et économie privée - Possibilités de privatisation". Un apéritif sera servi.

Deux questions: Un établissement fédéral est-il un cadre bien choisi pour une réunion électorale? Que dirait-on si l'intendant d'une place d'armes mettait une salle à disposition d'un groupe antimilitariste?